

Bulletin

Numéro 17/Juin 2002

de

l'association

pour la

création

des

instituts

de recherche

sur

l'enseignement

de la

philosophie

## Une nouvelle étape pour l'Acireph

Chers adhérents,

En mars dernier, l'Acireph a fait connaître son analyse des projets du Groupe d'Experts chargés des Programmes Scolaires (GEPS) présidé par Michel Fichant. Une consultation précipitée des professeurs a été organisée. La synthèse qui en a été tirée a conduit le GEPS à modifier sur des points mineurs son projet initial.

Notre jugement n'a donc en rien changé : les projets du GEPS de M. Fichant sont réactionnaires ; ils ne répondent aucunement aux vrais problèmes ; ils instaurent une doctrine officielle du « cours » qui supprime toute liberté pédagogique et tournent le dos aux exigences de la démocratie et d'une formation philosophique vivante et cohérente ; ils engagent l'enseignement de la philosophie dans une impasse.

Nous avons fait connaître notre analyse aux membres du Conseil Supérieur de l'éducation qui, le 6 juin, a rendu un avis clairement négatif sur ces programmes, après ceux également négatifs du Conseil National des Programmes. Le processus des diverses consultations est ainsi arrivé à son terme. La décision appartient à présent au Ministre.

Sans attendre l'issue des débats, l'Assemblée Générale de l'Acireph du 23 mars dernier a décidé d'aller plus loin dans son projet, obtenir la création d'IREPH, en travaillant sans plus attendre à la définition **d'un projet cohérent et démocratique pour l'enseignement de la philosophie**. Si les circonstances nous ont imposé d'examiner la question des programmes, nous avons toujours dit que l'essentiel se jouait ailleurs, qu'il fallait renverser l'ordre des questions : réfléchir **d'abord** aux contenus, à la forme et aux finalités de l'enseignement de la philosophie avant de traiter des programmes ; se demander, par exemple, quelle peut-être, à part l'habitude, la raison d'être d'un enseignement de philosophie en lycée aujourd'hui ? et à quelle place ? avec quelle modalité pour qu'il soit réellement formateur ? et quel contenu pour qu'il soit vivant ? Bref, repenser la fondation possible d'un enseignement de la philosophie.

C'est pour mener à bien ce projet que l'A.G. du 23 mars a décidé :

- d'appeler tous ceux qui le veulent bien à **se joindre à nous** pour participer activement à son élaboration
- d'organiser un nouveau **Colloque** dès octobre prochain sur l'un des chantiers ainsi ouvert : la place des savoirs dans l'enseignement de la philosophie
- de faire une **revue** qui soit un véritable journal de l'enseignement de la philo
- de renforcer nos **liens avec les associations** qui, à l'étranger, réfléchissent aussi sur l'enseignement de la philosophie
- de **renforcer**, à l'occasion de leur renouvellement, **le bureau et le Conseil d'Administration** de l'Acireph

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations relatives à ces projets.

Suite page 2

Enfin, Jean-Jacques Rosat nous a informé, avec regret, qu'en raison de ses travaux universitaires, il n'aura plus assez de loisir pour assurer la présidence de l'Acireph. Parce que sous sa présidence l'Acireph a pu se développer, consolider son projet, élargir son audience et acquérir une véritable reconnaissance publique, nous aurions tous préféré qu'il puisse continuer. Mais heureusement, Jean-Jacques ne nous quitte pas tout à fait, puisqu'il reste membre actif du bureau. Qu'il soit donc très chaleureusement remercié pour tout le travail qu'il a accompli et qu'il accomplira sûrement encore !

Le Bureau



## Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 23 mars 2002

### I. Bilan de l'activité depuis la dernière assemblée générale (présenté par Jean-Jacques Rosat)

#### 1. Activité de l'association

L'année a été marquée par la rédaction et la diffusion du **Manifeste**, le développement des contacts internationaux, notamment avec la **Société Italienne de Philosophie** (traduction du **Manifeste** en italien), le **colloque** sur les séries technologiques, les prises de positions sur le programme des séries technologiques, la rédaction du texte remis au G.E. et la rencontre avec le GE en novembre 2001.

#### 2. La question des programmes

La bataille dans les médias a positionné l'Acireph comme association militant pour une évolution profonde de l'enseignement de la philosophie.

Les épisodes suivants (programme édulcoré en juillet, nomination de Fichant à la tête du GE, Commission de suivi qui trahit son mandat initial, etc.) marquent une régression généralisée. Notre représentant à la Commission de suivi démissionne, le CNP rend un avis négatif sur les programmes qui ont soumis à une consultation aussi hâtive et succincte. Début mars nous avons fait connaître notre analyse, seul *Le Monde* s'en est fait l'écho.

**Notre choix a été de dire les choses telles qu'elles sont pour marquer les enjeux, de ne pas nous constituer en groupe de pression pétitionnaire.**

Même si le programme Renault remanié reste meilleur que celui de 73, lui-même supérieur à celui de Fichant, il est difficile de se battre uniquement sur et pour ce programme. Pour avancer, il faut **renverser l'ordre des questions** : partir des contenus, méthodes et finalités, partir des débats de fond et après seulement s'attaquer aux programmes.

Nous nous adresserons quand même au C.S.E., mais l'important pour nous c'est de reconstruire des perspectives pour l'avenir.

### 3. Discussion (synthèse)

- Sur le travail du GE concernant les séries technologiques, la volonté d'en rester à un programme de notions est apparue dès le départ ; la seule discussion véritable a porté sur spécification éventuelle du programme selon les séries ; suggestion écartée au motif du nombre trop important de sujets que cela obligerait à préparer. La nécessité de rechercher les moyens d'une évaluation plus équitable à l'examen par une détermination plus grande n'a jamais été entendu.

- L'Inspection a une idée très claire de ce qui ne va pas : ce ne sont pas les élèves mais les professeurs qui n'ont pas compris ce qu'est un programme de philosophie. L'objectif des « préambules » des programmes Fichant est bien de le leur expliquer à nouveau : la doctrine officieuse (cf. le **Manifeste**) devient doctrine officielle. On assiste à une reprise en main dans ce sens de la formation continue dans certaines académies. La commission de suivi, composée ad hoc, a fonctionné selon une « logique brejnévienne » refusant d'annexer à son rapport les réserves critiques de G. Malkassian. L'unanimité doit prévaloir dans le « corps » des professeurs de philosophie, aucune critique, aucun débat ne sont possibles.

- Les jeunes collègues veulent garder les aménagements qu'ils ont difficilement mis au point pour pouvoir fonctionner ; s'ils craignent le jugement de l'inspection, toute proposition de l'Acireph est perçue comme leur faisant courir un risque encore

plus grand. Il faut leur faire comprendre que la seule issue aux difficultés actuelles est dans la rénovation souhaitée par l'Acireph.

## II. Nos axes prioritaires pour la période à venir

Jean-Jacques Rosat résume les propositions sous la forme de questions :

Accord ou pas

- avec l'idée de construire un projet cohérent et démocratique pour l'enseignement de la philosophie ? Si oui : par quoi commencer ? Selon quelles priorités ?
- pour réorganiser le travail avec des groupes de travail par thèmes ?
- pour lancer une « Revue » traitant de l'enseignement de la philo. ? comment la concevoir?
- pour faire un Colloque fin Octobre ? Si oui, sur quel thème ?
- sur la réorganisation du Bureau et du C.A, et sur l'élargissement des tâches du CA ?

La discussion montre un large accord sur ces propositions.

L'AG décide de **maintenir un colloque en 2002**. La thématique « *la philosophie et ce qui n'est pas elle* » (Religion, Art, Science, etc.) semble recueillir l'assentiment.

Un groupe animé par Renaud Dogat se met en place pour commencer le travail sur **la Revue**.

**La création des IREPH** reste difficile à obtenir mais il faut tenir cet objectif de faire entrer l'idée du travail collectif sur les pratiques et les contenus dans la formation continue. Il faut (re)prendre contact avec les autres disciplines pour une réflexion commune et soutenir la nécessité d'une extension de l'enseignement de la philosophie en amont de la terminale.

Le rapport activité et le Rapport Financier sont adoptés à l'unanimité. La trésorière informe l'A.G. de la faiblesse de nos moyens surtout pour pouvoir financer le prochain colloque et développer les projets votés par l'A.G.. La proposition de porter la cotisation à 25 euros (soit moins de 170 F) est adoptée à l'unanimité.

### Conseil d'administration de l'ACIREPH

Jean-Claude CHARNET (St Raphaël)  
Gérard CHOMIENNE (St Malo)  
Serge COSPÉREC (Montreuil)  
Dominique CONSTANTINI (Villefranche)  
Renaud DOGAT (Amiens)  
Hélène DEGOY (Saint-Denis)  
Chantal DEMONQUE (Antony)  
Georges DONNET (Paris)  
Geneviève GUILPAIN (Angers)  
Jean-Jacques GUINCHARD (Ermont)  
Nicole GRATALOUP (Montreuil)  
Jacques HOARAU (Domont)  
Françoise ICART (Blois)  
Loïc DE KERIMEL (Le Mans)  
Hervé LE CHARLÈS (Rennes)  
Alain LHOMME (Lille)  
Gérard MALKASSIAN (Paris)  
Francis MARCHAL (Livry-Gargan)  
Michèle PICOT (Vincennes)  
Mathieu POTTE-BONNEVILLE (Montreuil)  
Claude RAISKY (Dijon)  
Michel REDOUTEY (Haute Saône)  
Janine REICHSTADT (Bonneuil)

Jean-Jacques ROSAT (Paris)  
Michel ROTFUS (Paris)  
Sylvain SANGLA (Senlis)  
André SÉNIK (Saint-Cloud)  
Michel TOZZI (Montpellier)  
Cécile VICTORRI (Taverny)  
Michel VIGNARD (Lille)

### Bureau, constitution

CHOMIENNE Gérard  
COSPÉREC Serge *Président*  
DOGAT Renaud *Vice-Président*  
DEMONQUE Chantal  
GRATALOUP Nicole *Vice-Présidente (Coordination)*  
MALKASSIAN Gérard *Vice-Président (presse, relations internationales associations,)*  
PICOT Michèle *Secrétaire*  
REICHSTADT Janine *Trésorière Adjointe*  
(adhésions)  
ROSAT Jean-Jacques  
ROTFUS Michel *Trésorier*  
SÉNIK André  
VIGNARD Michel *Secrétaire (bulletin)*

## Quatrième colloque de l'ACIREPH Octobre 2002

### Les connaissances et la pensée Quelle place faire aux savoirs dans l'enseignement de la philosophie ?

*« A durcir souvent jusqu'à la caricature les distinctions légitimes entre penser et connaître, entre la philosophie et les savoirs positifs ou entre le mouvement d'une pensée vivante et les idées des philosophes, on finit par s'interdire toute réflexion sérieuse sur la manière de les articuler dans l'enseignement ».*

ACIREPH, Manifeste pour l'enseignement de la philosophie, Sixième chantier

La réflexion philosophique ne peut tourner à vide, elle doit, dans ses questions comme dans ses réponses, prendre appui sur des savoirs. Les uns relèvent de la philosophie elle-même et de son histoire : le doute de Descartes et celui des sceptiques, ou l'impératif catégorique, etc. Les autres relèvent de l'histoire des idées et des divers domaines du savoir (sciences de la nature, sciences humaines, histoire, histoire de l'art, des sciences ou des religions, éléments de droit, etc.) De ce fait, tout professeur de philosophie transmet des connaissances : chacun de nous parle à ses élèves de Newton ou de Darwin, d'ethnologie ou de psychanalyse, de la démocratie athénienne ou de la révolution française, de l'invention de la perspective ou de la naissance de l'art moderne, de la Genèse ou de l'éthique protestante.

***Mais comment s'articulent, dans le travail concret avec nos classes, l'acquisition des connaissances indispensables et l'apprentissage de la réflexion ?***

1) Souvent, nous déplorons que l'ignorance des élèves dans tel ou tel domaine nous rende difficile, voire impossible, le traitement pertinent de certaines questions philosophiques. Nous nous plaignons d'avoir à faire un double travail, apporter des connaissances positives et mener une réflexion philosophique à partir d'elles, et de ne pas parvenir à le faire bien. Nous nous demandons parfois si c'est bien à nous d'apporter ces connaissances.

2) Les diverses conceptions philosophiques du rapport entre savoirs et pensée ont des implications immédiates dans la manière de concevoir un cours et de travailler en classe. Il y a le modèle du surplomb, selon lequel la philosophie vient délivrer le sens ultime de savoirs constitués ; ceux-ci risquent alors de n'être que des marchepieds, qui incitent à penser mais dont on se débarrasse le plus tôt possible. Il y a le modèle de l'imbrication, selon lequel les questions philosophiques surgissent au cœur même de l'élaboration des savoirs ; des idées et des textes de physiciens, d'anthropologues ou de juristes peuvent se voir reconnaître autant de légitimité et de valeur formatrice que ceux des philosophes canoniques. Et entre ces deux modèles opposés, il existe des conceptions intermédiaires.

3) Nous ne savons sûrement pas suffisamment tirer parti des savoirs que les élèves acquièrent dans les autres disciplines, ou par leur expérience propre. Sans doute est-ce pour une bonne part l'effet de l'institution scolaire qui cloisonne les disciplines, pour les élèves comme pour les professeurs. Mais n'est-ce pas aussi notre vieille habitude d'assimiler tout ce qui n'est pas philosophie au registre de l'information, de l'opinion, voire du préjugé ?

#### **Ces problèmes ne sont jamais posés.**

La tradition et l'évolution de notre enseignement depuis trente ans fait de cette question une sorte de point aveugle : programme de notions indéterminées sans référence aucune à des connaissances, repli sur elle-même d'une philosophie « assiégée par les sciences humaines », développement parmi les professeurs de philosophie d'une idéologie qui oppose la positivité aliénante des savoirs à la pensée libératrice, épuisement du modèle du couronnement des études sans qu'autre chose ait pu être pensé en son lieu et place etc. Certes, en principe, personne ne nie la nécessité d'ancrer la réflexion philosophique sur des « connaissances rationnelles » (la formule figure dans le programme Fichant, par exemple). Mais, dans les faits, il est malvenu de demander : lesquelles et quelle place leur accorder ? Du coup, aucune réflexion commune n'existe sur cette question, ni sur ses implications quant à la définition même de la nature et des finalités de l'enseignement philosophique. Individuellement, chacun est livré à lui-même et se débrouille comme il peut. Collectivement, le champ est laissé libre à ceux qui, à force d'opposer pensée et connaissances, vont finir par imposer « la philosophie sans le savoir ».

Il est urgent d'ouvrir ce chantier, et de l'ouvrir dans l'esprit qui est celui de l'ACIREPH depuis sa création : la réponse à une telle question ne se décrète pas, mais s'élabore à partir d'une analyse des pratiques. En effet, chacun d'entre nous affronte et résout, en acte, chaque jour dans ses classes la question des savoirs : parfois bien, parfois mal, de diverses façons selon les classes et les thèmes de travail, parfois de manière réfléchie et consciente, parfois dans le bricolage et l'improvisation... Commençons par ouvrir la boîte noire : mettons en commun nos solutions et nos questions, nos expériences et nos perplexités, voyons quels savoirs nous mobilisons et comment nous les articulons à la réflexion philosophique, sur tel ou tel thème du programme.

Quels sont les savoirs que nous supposons acquis par les élèves, quels sont ceux, finalement, que nous pensons indispensables de leur faire acquérir ? Des savoirs en histoire de la philosophie ? Ou venant d'autres domaines ?

Cela peut passer par des questions très concrètes : par exemple, faisons-nous des « contrôles de connaissances », des « interrogations écrites » sur le vocabulaire, sur des courants philosophiques, sur des concepts ? Quelle place accordons-nous, dans l'apprentissage et l'évaluation de la dissertation et de l'explication de texte, à « l'utilisation des connaissances » ? Comment résolvons-nous ce paradoxe du « sujet-texte » qui, d'après les instructions officielles, n'exige aucune connaissance de l'auteur, alors que *notre* lecture du texte est tout entière instruite de la connaissance de l'auteur et d'un savoir historique ?

Cela nous conduit aussi à nous interroger sur les savoirs contemporains dans leur rapport à la tradition philosophique : certains pensent, par exemple, qu'on ne peut pas faire aujourd'hui un cours sur la conscience sans faire appel aux neurosciences. Ont-ils raison ? Quelles incidences cela a-t-il sur la formation des professeurs de philosophie ?

Nous vous proposons de travailler ensemble à ces questions, en alternant, comme dans les précédents colloques de l'ACIREPH, des moments d'échange d'expériences en atelier et des interventions de chercheurs universitaires. Et afin de ne pas les aborder de manière abstraite, nous proposons de réfléchir à partir de quelques domaines particuliers, comme l'art, les sciences, la religion, le droit, ...et la philosophie.

### Appel à contribution et à participation

Nous appelons dès à présent tous nos collègues, membres ou non de l'ACIREPH, à présenter dans le cadre du colloque leur expérience et leurs réflexions sur les questions ci-dessus.

Faites parvenir le plus rapidement possible vos propositions de communications (sous la forme d'un descriptif rapide ou de documents plus complets) à l'ACIREPH :

- soit par courrier : 108, rue de Turenne, 75003 Paris
- soit par e-mail : [contact@acireph.asso.fr](mailto:contact@acireph.asso.fr)

### Propositions pour la Revue de l'Acireph

1. Cette revue ne serait pas l'expression ou « l'organe » de l'Acireph. Elle serait distincte aussi bien du Bulletin (qui reste le lien entre les membres de l'association) que du site Internet (où l'on trouve nos positions, nos documents, etc.). Elle serait LE JOURNAL DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE, où non seulement tous les profs de philo mais aussi tous ceux qui s'intéressent pour une raison ou une autre à l'enseignement de la philosophie pourraient trouver des informations, des réflexions, des échanges.
2. Cette revue ne devrait pas être une revue théorique ou militante avec de très longs articles, mais avoir plutôt quelque chose d'un journal (ou même d'un magazine ; comme par exemple "Le magazine littéraire" ou "Sciences humaines") vivant, avec des articles de taille et de ton très différents, des rubriques diverses : quelque chose qu'on a envie de lire et qu'on a plaisir à lire. Les articles pourraient avoir des styles très différents : des articles de fond certes, mais aussi des interviews, des billets d'humeur, des comptes rendus de lecture, des récits de cours ou d'expérience, des débats, un courrier, des "libres opinions", etc.
3. Chaque numéro pourrait comporter un dossier sur un thème donné, mais celui-ci ne devrait pas étouffer le numéro (jamais plus de la moitié et si possible moins) et pourrait lui-même être constitué d'éléments divers. Dans chaque numéro on devrait avant tout retrouver des rubriques régulières. Par exemple : A) une rubrique info sur la vie de l'enseignement de la philo. B) une rubrique d'échanges entre collègues sur le métier : analyses de pratique, récits d'expérience, etc. C) une rubrique livres et comptes rendus de lecture. D) Une rubrique débat. Etc.
4. Le journal serait dirigé par un comité éditorial assez restreint, constitué (au départ en tout cas) de responsables de l'association, et chargé de définir progressivement la ligne éditoriale de la revue. La rédaction elle, devrait être très large

et diverse. Aucun article (sauf exception) n'exprimerait "le point de vue de l'Acireph". Chaque auteur d'article serait libre et responsable de ce qu'il écrit. Il serait souhaitable que, dès les premiers numéros, des divergences dans les idées, les manières d'aborder les problèmes, etc., apparaissent.

5. Ce serait dans les premiers temps une revue en ligne. D'une part, pour des raisons financières (cela ne coûte que la location annuelle du site et éventuellement la protection de la propriété du nom) ; d'autre part, parce que nous n'avons aucune expérience de ce que c'est qu'une revue (problèmes d'écriture, d'équilibre entre les rubriques, constitution d'une équipe, etc.) et qu'il nous faudra sûrement tâtonner : quelques numéros en ligne pourront constituer autant de « numéros zéro ». Mais dès que nous aurons acquis un peu d'expérience, il faudra envisager sérieusement une publication papier. Par conséquent, la revue "en ligne" devrait être préparée exactement comme si nous étions sur papier : une date impérative de sortie, un bouclage, une limite de formats, des arbitrages et décisions de comité éditorial, etc.
6. Le premier numéro pourrait paraître (en ligne) le 1<sup>er</sup> octobre prochain.



## Une philosophie pour l'Europe

L'Acireph a été conviée à un colloque international à Naples le 31 mai 2002. Cette réunion était organisée par l'Institut universitaire oriental et par l'Association professionnelle universitaire dans le cadre d'un programme européen intitulé « une philosophie pour l'Europe » et intégré dans le réseau Socrate.

Ce programme de trois années, mis en place depuis un an, rassemble un ensemble d'associations et d'institutions liées à l'enseignement de la philosophie dans le supérieur comme dans le secondaire. Coordonné par le professeur Giliberti (professeur de droit à l'Université d'Urbino), il vise, par la confrontation des différents modèles nationaux, à favoriser l'échange des pratiques d'enseignement et à tracer les contours d'un enseignement de la philosophie au niveau de l'Union européenne, en vue de contribuer à l'édification d'une citoyenneté européenne. Outre des représentants de la Société italienne de philosophie, dont Mme Francesca Brezzi, présidente de la section romaine de l'association, ont pris la parole M. Luis Maria Cifuentes, président de la société espagnole des professeurs de philosophie, et Gérard Malkassian qui, au nom de l'Acireph, a présenté un bref état des lieux du modèle français et de la crise profonde qu'il traverse, dans la perspective de la construction des éléments d'un enseignement de la philosophie à l'échelle européenne. Au terme des discussions qui ont marqué la convergence de vue des divers intervenants, il a été proposé à l'Acireph d'intégrer le projet. Une telle proposition correspond tout à fait à notre souhait d'ouvrir le débat français à une dimension européenne et offre à notre association la possibilité de collaborer avec ses partenaires dans le cadre d'une structure institutionnelle internationale reconnue.



### BULLETIN D'INFORMATION, D'ADHESION & D'INSCRIPTION

Je souhaite recevoir **gratuitement** ... exemplaire(s) supplémentaire(s) du *Manifeste pour l'enseignement de la philosophie*.

J'adhère ou je réadhère à l'Acireph pour l'année 2001/2002, **je paye 25 €**.

#### **Je m'inscris au colloque 2001 de l'Acireph :**

#### **" Enseignement philosophique et démocratisation : le défi des séries technologiques "**

Je ne suis pas adhérent à l'Acireph, **je paye 150 F**.

J'adhère ou réadhère pour 2001/2002 & je m'inscris au Colloque 2001, **je paye 200 F**.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....e-mail.....

Date

Signature

**Bulletin et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)**

**A adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris**